



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SCIENCES **CITOYENNES**

À Arnaud Apoteker

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO	3	SE MOBILISER AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	20
RÉORIENTER LA RECHERCHE	5	SCIENCES-SOCIÉTÉS-DÉMOCRATIE	21
CONVENTIONS CITOYENNES	6	AUTORITARISMES	21
HORIZON TERRE	7	SYNDÉMIE	21
ÉMERGENCE DE SCIENCES NON FAITES	8	MOUVEMENT POUR DES SAVOIRS ENGAGÉS ET RELIÉS (MSER)	23
RESPONSABILISER LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE	10	INFORMER ET CONVAINCRE	24
MAISON DES LANCEURS D'ALERTE (MLA)	11	SITES WEB	25
UNE CRITIQUE TRANSVERSALE DES TECHNOLOGIES	12	RÉSEAUX SOCIAUX	25
RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE	13	TUTORIELS ET MODÈLES	25
RECHERCHE PARTICIPATIVE	14	DÉBATS « ADHÉRENT·ES »	25
BOUTIQUES DES SCIENCES	17	ANIMER L'ASSOCIATION	26
		ADHÉRENT·ES ET DONATEUR·ICES	27
		ÉQUIPE SALARIÉE	27
		HOMMAGE À ARNAUD APOTEKER	27

Vous lirez dans ce bilan de l'année écoulée que Sciences Citoyennes (SC) maintient la diversité de ses actions et fait montre de sa capacité à étendre son réseau d'influence, de poursuivre la production d'analyses et de propositions et de les porter à la connaissance de ses publics cibles. L'animation de ce réseau composé d'organisations, d'associations, de mouvements partageant les valeurs de SC, revêt une importance particulière par les temps qui courent : le développement du Mouvement pour des savoirs engagés et reliés (MSER) et celui du réseau francophone des Boutiques des Sciences incarnent cet engagement. De même que la recherche de relais parmi le personnel de la recherche mais aussi parmi les élus locaux comme nationaux.

Un des faits marquants de l'année 2025 porte sur le dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle (PPLC) visant la constitutionnalisation des Conventions citoyennes (CC). Parmi les innovations démocratiques, les CC ont une place particulière. Leur organisation contribue à un processus de capacitation qui va se confronter aux fonctionnements institutionnels. Sciences Citoyennes, par l'accent porté sur les CC, s'engage pour que les citoyens puissent prendre part, par leur expertise, par leurs questionnements, par leur délibération collective, à la réflexion sur les choix scientifiques et sur leurs conséquences individuelles et collectives, qu'elles soient d'ordre économique, social, environnemental dans le court, moyen et long terme. Cette proposition législative permet de prendre en compte les besoins de connaissance, de compréhension et de discussion des productions scientifiques et de leurs applications. Elle réalise un long travail collaboratif qui a duré des années avant de pouvoir déboucher sur une formalisation qui améliore de façon significative

l'articulation entre démocratie représentative et démocratie délibérative. Et alors même que l'opinion publique est acquise aux Conventions citoyennes, cette proposition donnera aux citoyens la possibilité de déclencher ce dispositif.

Pour approfondir le sujet, SC a besoin de tirer les leçons des expériences des CC et préciser les conditions d'une Convention citoyenne qui fonctionne ; un sujet de recherche en soi qui tirera partie de l'expérience du projet Concise réalisée sur le territoire de Montpellier avec la mise sur pied du Conseil citoyen en gestion de crises sanitaires et environnementales. Alors que les demandes de CC se multiplient, notre plaidoyer n'est pas fini dans le champ scientifique et technique dans lequel de nombreux acteurs continuent à revendiquer comme principe la liberté absolue de la recherche.

Pour ce qui concerne les sciences, leur développement, leurs finalités et, en général, les conditions de production des savoirs, il est impératif d'approfondir et de valoriser la réflexion sur le commun comme principe politique qui définit un nouveau type de luttes à partir desquelles des communs se constituent ; les sciences en font partie et, à ce titre, elles impliquent une pratique démocratique participative. Nous sommes toutes et tous concernés par la protection des communs (l'eau, l'air, le paysage comme les idées, la science, l'éducation, les relations sociales, l'engagement...). Que les communautés (au sens ici de groupe social organisé) et la population au sens large puissent exprimer leur avis, suivant le principe de l'éthique de responsabilité, sur la portée des savoirs produits sur la vie quotidienne des personnes, sur l'environnement, sur la santé des populations présentes et à venir, est bien une urgence. Une urgence intégrée par notre

association de part les valeurs qu'elle défend et les pratiques qu'elle promeut. La recherche participative et le fait qu'elle soit reconnue contribue à répondre à cette obligation à agir différemment.

Alors que notre pays décroche en termes de recherche par insuffisance de financement, alors que la recherche est instrumentalisée pour favoriser l'innovation technologique, alors que la pratique scientifique est délégitimée, que le monde académique est attaqué et que les résultats de certaines recherches qui ne plaisent pas sont remis en cause, il reste que les acteur·rices de la recherche, qui continuent à revendiquer une science indépendante de toute influence politique ou économique, restent démunis devant cette volonté d'affaiblissement. L'exemple américain montre que le chaos a été organisé pour laisser la place aux oligarques et à toute forme de domination comme le rôle de décider et d'influer sur les divers secteurs de la vie d'un pays avec les méthodes d'un « fascisme tranquille » pour reprendre l'expression de Jonathan Durand-Folco.

L'engagement de Sciences Citoyennes est celui de permettre le travail du et en commun et en cela de faire reculer l'impuissance de nos concitoyens, organisés ou non, par la capacité à questionner ce en quoi les applications scientifiques peuvent ou non contribuer au bien vivre ensemble, au respect du vivant, au respect de l'humain.

Le bureau de Sciences Citoyennes



RÉORIENTER LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE

CONVENTIONS CITOYENNES

HORIZON TERRE

ÉMERGENCE DE SCIENCES NON FAITES

CONVENTIONS CITOYENNES

PLAIDOYER

Après une année 2024 focalisée sur la programmation (rédaction d'une proposition de loi constitutionnelle (PPLC) et dépôt d'une proposition de projet de recherche pour l'appel ANR Sciences avec et pour la société – Recherches participatives 2 (deuxième édition), l'année 2025 s'annonçait sous le signe de la mise en œuvre.

La proposition de loi constitutionnelle visant l'instauration de conventions citoyennes a été déposée au bureau de l'Assemblée le 15 janvier 2025. Elle a été signée par des député-es de cinq groupes parlementaires (Écologiste et Social, Socialistes et apparentés, Gauche Démocrate et Républicaine, La France insoumise - Nouveau Front Populaire ainsi que Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires). Au cours du premier trimestre, avec nos partenaires Hendrik Davi, député, Yan Chantrel, sénateur, et nos collègues de Démocratie Ouverte, nous avons multiplié les rendez-vous pour défendre nos propositions. Notre groupe a ainsi pu discuter de notre PPLC avec le président du Conseil économique social et environnemental, Thierry Baudet, et son cabinet, avec des conseillers du Premier ministre, François Bayrou, et avec la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. L'enjeu était de tenter d'élargir le soutien à ce texte en vue de sa mise à l'agenda du Parlement pour qu'elle ait une chance raisonnable d'être votée sans trop de cahots. L'actualité gouvernementale et parlementaire, avec notamment les coups de théâtres budgétaires auxquels nous avons assisté, a rendu cet exercice très compliqué car la priorité semblait ailleurs. Pourtant alors que la consternation se généralise face à une démocratie bien malade, nos propositions de réforme de la construction de la loi peut une réponse adaptée à

la crise que nous traversons. Malgré ces turbulences répétées et la menace fréquemment agitée de dissolution, nous avons pu contacter des parlementaires du bloc majoritaire (député-es Renaissance, Modem et Horizons) et intéressé-es par nos idées. Pour que le texte puisse être inscrit dans ce qu'on appelle une niche transpartisane, qui nous semblait la voie la plus appropriée pour un texte de cette envergure, il nous faut en effet réunir au moins 10 membres de la majorité parmi les signataires de la PPLC. Maintenant que le budget est voté et que l'actualité parlementaire devrait être plus diversifiée, nous allons reprendre en 2026 ce travail de plaidoyer.

En 2025 encore, pour accompagner ce travail, nous avons organisé un cycle de colloques en ligne et en présentiel afin de proposer une analyse des forces et faiblesses des Conventions ou Assemblées citoyennes organisées jusque-là avant de présenter ce que nous proposons pour en améliorer le déclenchement, l'organisation et l'impact sur la décision publique.

Le mardi 30 septembre de 18h à 20h, le premier colloque (en ligne) a fait intervenir des spécialistes des dispositifs délibératifs qui ont partagé leur analyse des forces et faiblesses des Conventions citoyennes : Marie-Angèle Hermitte – Directrice de recherche au CNRS-EHESS, Dimitri Courant – Chercheur en science politique, Sciences Po et Harvard, Marine Fleury – Maîtresse de conférence en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne et Mathilde Bouyé – Senior Regional Coordinator, Europe, Open Government Partnership.

Le mardi 7 octobre de 18h à 20h, le deuxième colloque (en ligne également) a fait intervenir des personnes qui ont été impliquées dans l'organisation de Conventions citoyennes ou ont fait partie du panel citoyen, après tirage au sort : Kenza Occansej – Vice-président du CESE, en charge

de la Convention citoyenne sur les temps des enfants, Matthieu Sanchez – Membre des 150 tiré-es au sort pour la Convention Citoyenne pour le Climat, Sylvain Burquier – Membre des 150 tiré-es au sort pour la Convention Citoyenne pour le Climat, Bintou Mariko – Membre des 184, tirée au sort pour la Convention citoyenne sur la fin de vie et Jean-Noël Jourdan – Membre des 184 tiré-es au sort pour la Convention citoyenne sur la fin de vie.

Enfin, Le vendredi 17 octobre de 15h à 19h, le dernier colloque s'est tenu au Palais du Luxembourg et a fait intervenir les porteurs de ce plaidoyer, issus d'associations et du monde de la recherche, pour présenter les enjeux autour de cette proposition de loi : Dominique Rousseau – Professeur de droit constitutionnel, Loïc Blondiaux – Professeur de science politique, Armel Le Coz – Co-fondateur et co-président de Démocratie Ouverte et Glen Millot – Coordinateur à Sciences Citoyennes. La deuxième table-ronde a réuni les intervenants précédents ainsi que Hendrik Davi – Député de la 5^e circonscription des Bouches-du-Rhône, Yan Chantrel – Sénateur des Français établis hors de France, porteurs de ce plaidoyer au niveau du Parlement.

Ces trois colloques ainsi que d'autres productions vidéos pour appuyer notre travail sont disponibles sur notre chaîne Youtube: <https://www.youtube.com/c/SciencesCitoyennes>

RECHERCHE

Notre projet de recherche participative, « Les leçons à tirer des expériences de Conventions citoyennes en France », en partenariat avec le CEVIPOF et l'association « Les 184 » a démarré en juin 2025 et est prévu pour durer un an.

L'objectif de ce projet de type « en émergence » est d'affiner une question de recherche et les disciplines et méthodolo-

gies les plus à même d'y répondre dans le but de construire un projet de recherche consolidé (projet « suite »), qu'il faudra ensuite faire financer.

Nos travaux avec Dimitri Courant et Bernard Reber, côté Cevipof, et Nathalie Berriau, Nathalie Tournier, Danièle et Dominique Fanget (côté Les 184) a abouti sur la question de recherche suivante : « Qu'est-ce qu'une Convention citoyenne qui "fonctionne" ? ». C'est autour du terme « fonctionner » que nous voulons porter notre attention dans le ou les projets « suite » qui en découleront. Il est prévu d'effectuer une première tentative de recherche de financement dans le cadre de l'appel ANR Co-construire les politiques publiques par l'expertise scientifique.

Notons enfin qu'afin de vérifier que la dimension participative est bien installée dans ce projet de recherche et de corriger le cas échéant les défauts constatés, notre consortium de bénéficiaire du soutien de Fabienne Barataud, administratrice de Sciences Citoyennes, qui y joue le rôle de tiers-veilleuse.

HORIZON TERRE

Lors de son initiation en 2019, le collectif Horizon TERRE (Tout-es Ensemble pour une Recherche Responsable et Engagée) s'était donné trois objectifs :

1. Proposer des scénarios de recherche alternatifs aux stratégies institutionnelles ;
2. Créer des synergies entre les dynamiques de chercheur-es et d'étudiant-es engagé-es ;
3. Rendre publique et politique la question de nos besoins de connaissances dans la société.

Le rapport, finalisé en 2021 et toujours d'actualité en 2025,

a répondu au premier objectif, en rendant explicite, s'il était besoin, le caractère politique des orientations choisies par l'UE pour les 100 milliards d'euros consacrés à la recherche et à l'innovation (voir Figure 1 pour une illustration des approches différentes entre l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et Horizon TERRE).

Le Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés (MSER) dont il sera question plus tard dans ce rapport et qui vise à rassembler différentes organisations autour de nouvelles modalités de produire et de partager des connaissances est en quelque sorte le « bébé » d'Horizon TERRE et répond durablement à l'enjeu de synergies entre différentes dynamiques.

Mots-clés	ANR	Horizon TERRE
Génétique	409	3
Numérique	300	59
Quantique	288	0
Capteur	167	0
Nanoparticules	149	1
Nucléaire	118	8
Robot	112	1
Intelligence artificielle	61	1
Citoyen	27	68
Démocratie	26	65
Commun	26	26
Besoins	9	83
Agriculteur	2	14
Sobriété	1	7
Low Tech	0	3

Figure 1 - Analyse textuelle comparée des projets soutenus par l'ANR (2010-2021) vs les questions de recherche prioritaires proposées dans Horizon TERRE

Enfin, lors des dernières années, le collectif s'est plus rendu actif sur le troisième objectif de visibiliser et de politiser ces enjeux. la campagne du collectif Horizon TERRE, cher-

chant à créer un mouvement d'opinions via des actions de mobilisation massive (pétition), de plaider institutionnel, de mise en visibilité via des événements et une production intellectuelle, semble porter ses fruits.

Pour rappel, au niveau européen, le programme-cadre Horizon Europe – doté de 95,5 milliards d'euros sur 7 ans (2021-2027) – organise le financement de la recherche à travers des appels à projets et un ensemble de canaux décisionnels. Parmi eux, les GTN, censés réunir pour chaque thématique des représentant-es de la recherche française afin de définir les priorités stratégiques nationales.

Horizon TERRE avait demandé la transparence sur ces comités, via une question au Gouvernement relayée par la députée Claudia Rouaux le 29 octobre 2024. Une année plus tard, le 4 novembre 2025, le ministère a finalement répondu à son devoir de transparence en publiant la liste complète des entités participantes.

Une autre victoire à noter : la pétition, lancée à l'été 2025, pour demander l'Attribution de 10% du budget de la recherche via des Conventions citoyennes, qui a dépassé le millier de signataires fin 2025.

Avec les données obtenues sur la composition des GTN, et porté-es par les signatures de cette pétition, nous continuons de soulever un pan de cet angle mort de la démocratie que sont les politiques publiques de recherche, en cours et en voie de préparation.

Ainsi, ce sera désormais 175 milliards d'euros qui devraient être consacrés à la recherche et à l'innovation lors du prochain programme, FP10, sur des orientations plus que discutables. Plusieurs rapports ont été élaborés pour servir de base de réflexion, comme le rapport Letta, le rapport Draghi, le document présentant les orientations politiques de la

Commission européenne pour la mandature 2024-2029 ([Le choix de l'Europe](#)) et le rapport « [Align, Act, Accelerate](#) » (AAA). Sur ces bases prônant une plus grande place laissée aux entreprises dans la gouvernance de la recherche, la possibilité de faire évaluer les projets de recherche par l'IA ou encore le soutien accru à des recherches militaires, la Commission européenne a publié en juillet 2025 ses [propositions pour le prochain programme](#). Contrairement aux [préconisations](#) émises par la coalition associative européenne rassemblée autour du programme que SC co-anime, la Commission a validé le pilotage d'une grande partie du programme par le Fonds Européen de Compétitivité.

Le travail est donc grand pour pouvoir faire vaciller cet ancrage idéologique de la recherche dans la croissance et la compétitivité, ce que nous nous sommes employés à faire avec nos moyens en 2025, via des communiqués de presse ou des interventions ou des interviews :

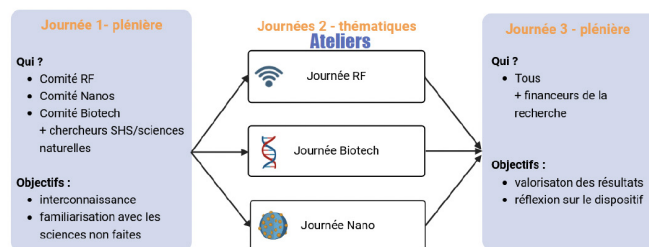
- 17/05/25 : [Intervention](#) lors de la conférence internationale organisée par ENSSER « Sciences and policy in times of multicrisis and dissent » - Athènes, Academy of Athens
- 03/07/25 : [Animation de deux ateliers](#) lors du colloque Inter-Atécopol – Toulouse, Sciences Po
- 17/09/25 : [Intervention](#) lors d'une table ronde organisée par le collectif EIES (Entreprises Illégitimes dans l'Enseignement Supérieur) – Paris, Académie du Climat
- 09/12/25 : [Interview](#) pour le podcast La Pelote
- 16/12/25 : [Interview](#) pour le blog de l'ONG Global Health Advocates

Enfin, afin que la thématique soit appropriable par un plus grand nombre, un effort particulier a été fait en 2025 sur la

capitalisation de nos connaissances sur le sujet. Ainsi l'[ensemble des documents-clefs](#) (type présentations-type) sont centralisés et accessibles sur le site Horizon TERRE et un document complet de capitalisation a été rédigé fin 2025. Il reprend sur une cinquantaine de pages les éléments-clefs sur « Le système de recherche dans l'Union Européenne et en France » et sera rendu public en 2026.

ÉMERGENCE DE SCIENCES NON FAITES

En 2024 une expérimentation a été menée avec l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), qui visait à faire émerger des besoins de savoirs provenant des comités de dialogue (Radiofréquences & Santé ; Biotechnologies, Environnement & Santé ; Nanomatériaux & Santé) de l'Anses.



Visuel présenté par l'Anses lors du webinaire co-organisé par Sciences Citoyennes et l'Université Paris Nanterre le 28 janvier 2026

Cette expérience a donné suite à une journée de restitution dans les locaux de l'Anses, en présence du directeur du Pôle science pour l'expertise de l'Agence, des participant-es et de quelques financeurs de la recherche, le 30 janvier 2025. Cette journée « Retour d'expérience sur les Rencontres Recherche et Parties prenantes » a confirmé l'intérêt porté par les participant-es à ce travail collaboratif

et l'absolue nécessité de mettre sur pied des dispositifs permettant de mettre en lumière d'autres priorités de recherche. Sur suggestion de Sciences Citoyennes, deux sociologues, Baptiste Bedessem et Bastien Soutjis, ont assisté à l'ensemble de l'expérimentation et retranscrit leur observation et analyse dans un article paru en octobre 2025 sur le [journal NSS Dialogues](#).

Nous partageons les constats dressés par les observateurs quant à l'intérêt et aux limites de l'expérience mais restons plus circonspect-e sur les propositions d'améliorations du processus. En effet, dans le modèle alternatif de processus proposé par les deux chercheurs, une étape de cartographie de l'état des connaissances par « un panel d'experts pluridisciplinaires » est suggérée, réintroduisant de ce fait le monopole de savoirs légitimes entre les mains des seul-es chercheur-es, ce qui va à l'encontre du renouvellement des pratiques et de la reconnaissance de différentes formes de savoirs que Sciences Citoyennes appelle de ses vœux.

À la suite de cette journée de restitution, où des représentant-es d'organismes publics signataires de la Charte d'Ouverture à la Société étaient présent-es, l'association a été conviée à présenter ces travaux sur le sujet au sein de la Direction de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective et des Études (DEPE) de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), à Paris le 4 décembre 2025.

QUESTIONS À LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du symposium scientifique « Research 4 Nature » coorganisé par le **Parc animalier de Branféré** et la **Fondation de France**, afin de répondre à l'enjeu de faire contribuer des associations travaillant sur la biodiversité, Sciences Citoyennes avait proposé d'associer chercheurs académiques et membres d'associations lors d'ateliers visant à faire émerger des idées de projets de recherche participative et interdisciplinaires. Il s'agissait de déployer une méthodologie testée en 2024 avec la Boutique des Sciences de l'Université libre de Bruxelles.

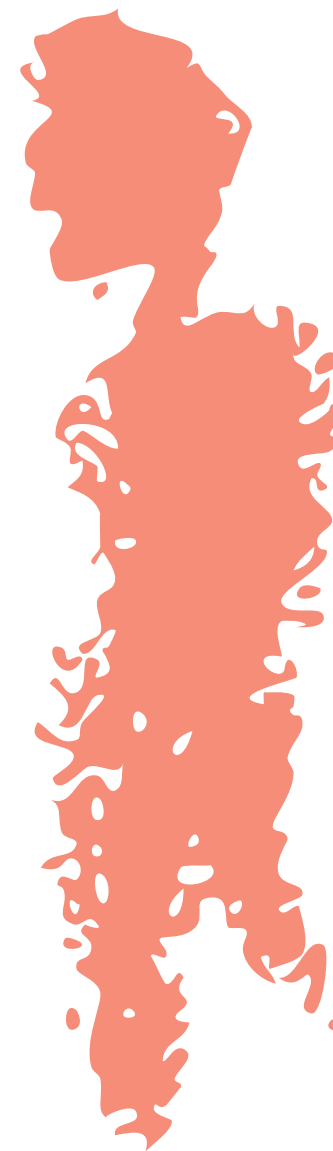
Après avoir identifié avec nos partenaires de Branféré et de la Fondation de France une quinzaine d'associations nationales et bretonnes actives dans le domaine de la biodiversité, six d'entre elles se sont montrées intéressées par la démarche proposée. Dans un premier temps, nous avons effectué un entretien semi-directif pour mieux connaître leurs activités et leur expérience en recherche, et parfois en recherche participative, puis avons terminé l'entretien par une discussion permettant de faire émerger à partir de leurs besoins et idées une question à la recherche dans le domaine de la conservation de la biodiversité, à la croisée de plusieurs disciplines comme la biologie de la conservation, l'éthologie, les sciences de l'éducation, la sociologie et la psychologie environnementale.

Ces questions ont servi de point de départ pour des ateliers interdisciplinaires organisés pendant le symposium en juin 2025. Les discussions organisées lors de ces ateliers avaient pour but d'affiner la question à la recherche, les objectifs de ce travail de co-construction des connaissances, d'identifier les disciplines, les partenaires (en recherche et dans le monde associatif) qui pourraient être mobilisables et d'imaginer les livrables qui pourraient en résulter.



*Intervention de Pierre-Henri Gouyon
lors du rassemblement de Branféré en juin 2025*

Ce projet étant soutenu par la Fondation de France, il est envisagé qu'elle puisse apporter un soutien financier aux projets ayant atteint un niveau suffisant de maturité ce qui permettrait de donner un cadre stimulant avec des retombées concrètes à ce travail. En fin d'année 2025, les discussions avec la Fondation de France ont abouti à un accord sur une feuille de route qui sera déployée en 2026 et 2027 et qui consistera à accompagner deux des six associations dans le développement d'un projet de recherche participative en émergence, avant un prolongement sous forme de projet consolidé. Cette limitation à deux projets est imposée par le budget disponible. Sciences Citoyennes accompagnera ce processus qui débutera par la sélection par la Fondation de France des deux projets les plus en adéquation avec ses objectifs stratégiques. Il s'agira ensuite de recruter à travers un appel à manifestation d'intérêt des équipes de recherche intéressées par les questions portées par les associations lauréates.





RESPONSABILISER LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE

MAISON DES LANCEURS D'ALERTE (MLA)

CONNAISSANCES ET RESPONSABILITÉ

PRODUIRE UNE ANALYSE CRITIQUE DES TECHNOSCIENCES

UNE CRITIQUE TRANSVERSALE

MAISON DES LANCEURS D'ALERTE (MLA)

La MLA a été co-fondée en 2018 par Sciences Citoyennes. Nous avons eu à partager en ce début d'année 2026 la triste nouvelle de la disparition de Arnaud Apoteker qui s'était très investi comme co-président de l'association jusqu'en 2023 et depuis deux ans comme suppléant au bureau de la MLA.

L'année 2025 aura été celle du renforcement de l'association avec l'élection d'un bureau élargi autour des deux co-président-es, la secrétaire nationale de *Solidaires Finances Publiques*, Laure Duthilleul, et un avocat, Yann Gasnier. Le conseil d'administration comporte dix neuf membres, dix représentant-es des syndicats, cinq représentant-es des associations, un lanceur d'alerte, deux personnes physiques. Le CA a accueilli cette année le SAF (*Syndicat des avocats de France*). Le bureau est composé de neuf membres issus du CA.

L'équipe salariée est maintenant composée de la déléguée générale, de deux juristes, d'une responsable de la communication et accueille pour des périodes variables des élèves avocats et des stagiaires en master de droit.

La feuille de route de la MLA pour l'année portait sur quatre points :

- Contribuer à la diffusion, la connaissance et la bonne application du droit de l'alerte ;
- Renforcer le rôle des acteurs de l'écosystème de l'alerte ;
- Contribuer à la résolution des faits constitutifs de l'alerte ;
- Stabiliser son fonctionnement interne.

Le nombre de signalements a crû de façon considérable,

la barre des cinq cents a été dépassée en 2025, ce qui représente un doublement par rapport à l'année précédente. L'alerte touche désormais tous les domaines. Le défenseur des droits, qui depuis la loi de protection des lanceurs d'alerte, dite loi Wasserman de 2022, a désormais la compétence de recueillir et traiter des signalements, confirme ce phénomène. La loi a permis des avancées réelles comme la fin de l'obligation d'effectuer un signalement en interne, mais l'effectivité de la protection des lanceurs d'alerte reste un large chantier puisque le statut actuel ne permet qu'une protection a posteriori et dans le cadre d'une décision d'un-e juge ; et la médiatisation, la divulgation publique, qui doit être considérée comme un contre-pouvoir, n'est possible que six mois après cette décision. Le parcours du lanceur d'alerte reste un chemin de croix et les empêchements pour dénoncer les pratiques illicites sont nombreux y compris de la part de la puissance publique.

L'année 2025 a vu les projets travaillés l'année précédente se développer :

- le projet européen *Safe-4Whistleblowers (Strengthening and Fostering Enabling environment for Whistleblowers in the EU)* financé par le **programme CERV** (*Citoyens, égalité, droits et valeurs*) de la Commission Européenne (2024-2026) dont l'objectif est de « contribuer à renforcer la transparence et la responsabilité, à faire respecter le droit de l'Union européenne et le droit national, à appliquer la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et, en fin de compte, à renforcer la protection des valeurs de l'Union européenne et le respect de l'État de droit » ;
- le projet de l'*Unesco* (Fonds mondial pour la défense des médias), qui a pris fin en mars 2025, sur « le soutien juridique et stratégique à la médiatisation des

alertes d'intérêt général avec un accent sur la question du genre », a donné lieu à la rédaction d'un guide présenté en public en avril dernier intitulé : « Médiatiser une alerte ». Il est destiné aux journalistes et aux lanceurs d'alerte et explique le cadre juridique, les protections actuelles et leurs limites, et donne des conseils pratiques sur la gestion des risques (licenciements, intimidations, procédures-bâillons, menaces sur la vie personnelle) liés à la médiatisation d'une alerte.

La partie communication a été largement repensée depuis l'arrivée d'une salariée spécialisée qui a donné un aspect renouvelé aux messages, interventions et campagnes et a mis en ligne des portraits de lanceurs d'alertes. La MLA a multiplié sa présence dans différentes manifestations, colloques, festivals, fêtes (comme la *Fête de l'Humanité*), a organisé le Prix Alerte à la Une en décembre, lancé en 2023, pour reconnaître le rôle des journalistes et affirmer la valeur de leur travail et en saluer la nécessité (le prix 2025 a été décerné à Emilie Rosso pour son enquête sur les PFAS).

En interne, l'année a été marquée par deux chantiers importants, les réflexions sur les statuts et sur la gouvernance. Forte de son expérience passée, la MLA a installé un groupe de travail visant à actualiser les statuts afin de mieux correspondre à la réalité actuelle de sa gouvernance et en intégrant des évolutions comme la mise en place effective d'un Collège des Lanceurs et Lanceuses d'Alerte. Le vote de ses nouveaux statuts sera réalisé en début d'année 2026.



L'autre chantier de l'année aura été celui de la gouvernance et pour cela la MLA s'est adressée à des cabinets extérieurs pour organiser des ateliers pendant six mois autour de ces trois thèmes :

- Garantir une organisation efficace ;
- Renforcer la place des Lanceurs d'alerte ;
- Améliorer la qualité des relations.

Le rapport final a réalisé une synthèse des travaux et des propositions des ateliers en essayant de hiérarchiser les évolutions souhaitables et faire plus la part des choses entre ce qui est à notre portée en terme de réalisation de ce qui l'est moins. Et comme on parle d'acteurs du changement et des conditions de possibilités, il s'agit de faire plus attention à la « dynamique génératrice de frustrations » comme le disent les intervenant-es.

Comme le rappelle une tribune collective parue en septembre dernier, initiée par la MLA et que Sciences Citoyennes a signée : « **La démocratie ne se construit pas seule : elle se consolide avec celles et ceux qui osent dénoncer ses failles. En ce sens, il est temps que l'État assume enfin ses responsabilités : garantir une protection effective des lanceurs et lanceuses d'alerte, financer les dispositifs prévus par la loi et cesser de laisser le courage individuel pallier les défaillances publiques : sans ces protections, la démocratie reste un vain mot, et l'intérêt général une promesse non tenue** ».

UNE CRITIQUE TRANSVERSALE DES TECHNOSCIENCES

Bien que considérée comme un axe de l'association, la critique des technosciences traverse en réalité la plupart des autres axes. De fait, comme l'association n'a pas mené de campagne particulière cette année sur la manipulation du cli-

mat ou celle du vivant, cet axe peut sembler moribond mais, comme mentionné plus haut ce n'est pas le cas en réalité parce qu'il fait partie intégrante de la majorité de nos interventions publiques. Pour autant, nous pouvons mentionner le travail effectué sur l'intelligence artificielle (IA) qui s'est structuré en 2025.

Un groupe de travail (GT) IA s'est constitué en septembre 2025. Il comporte 5 membres ayant participé à au moins une réunion mensuelle.

Son objectif est la réflexion et la production de fiches thématiques liées à l'IA, ainsi que la contribution à la coalition *Hiatus*. Une visioconférence Hiatus a eu lieu en juillet 2025 à laquelle un membre du GT a participé pour une prise de contact (le compte-rendu de cette réunion a été diffusé en interne et est disponible sur demande). Depuis la coalition n'a rien fait en raison du retrait de l'animateur principal qui a quitté la *Quadrature du net* fin 2025. Depuis janvier 2026, la *Quadrature du net* propose de garder la mailing-list *Hiatus* ouverte, de ne pas accepter de nouvelles organisations membres et de laisser la coalition s'autogérer pour le moment. Sauf si l'une des organisations présentes se sent l'envie et la motivation de reprendre l'animation. Ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Au sein du GT, un certain nombre de sujets discours (Forum SC) a été créé dans le forum sous la catégorie « GT IA et Big Data ». Deux membres ont participé au séminaire « Politique des sciences - Ce que l'IA fait à la recherche et à l'enseignement » le 3 décembre à l'EHESS. Un dossier de veille sur l'IA est enrichi mensuellement avec l'**actualité** de l'IA et des analyses plus ou moins pointues. Le GT s'est réuni 5 fois en visioconférence et a produit plusieurs fiches. Nous voudrions proposer au CA de les publier sur le site de l'association.

Les fiches en cours (et que vous pouvez consulter **en ligne**) sont les suivantes :

- Quel niveau de qualité doit-on exiger d'un résultat produit par une intelligence artificielle générative ?
- L'IA et les défis de la vérité ;
- Explicabilité pour la régulation de la valeur des applications de l'IA.





RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE

RECHERCHE PARTICIPATIVE

BOUTIQUES DES SCIENCES

Nous avons fait le constat en 2024 d'une dynamique existant au sein des universités lauréates à la labellisation « Science avec et pour la société » (SAPS) et au sein de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) via les appels à projets « Recherches participatives », pour impulser un renouvellement des pratiques de recherche. Las, nous assistons en 2025 au grippage de cette dynamique, puisqu'au niveau national, le soutien institutionnel recule. D'une part (et comme prévu), il n'y aura pas de prolongation du soutien financier accordé aux universités labellisées SAPS, ce qui met en fragilité les dispositifs développés lors des 3 années de soutien. D'autre part, il n'y pas de reconduction de nouveaux appels soutenant les sciences et recherches participatives au sein de l'ANR, l'agence française de financement de la recherche.

Comme pour d'autres sujets, nous assistons donc à un décrochage entre un panorama régional où de nouvelles manières de faire société et de produire des connaissances sont mises en œuvre et des décisions nationales allant dans le sens d'un rétrécissement des visions transformatrices et la reconduction de pratiques scientifiques fermées à la société.

Convaincue de la pertinence grandissante de nos propositions, l'association poursuit son travail de plaidoyer et de soutien à la recherche participative et aux Boutiques des sciences, par différentes façons d'agir...

RECHERCHE PARTICIPATIVE

ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LE SOUTIEN À LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Dispositif CO³ - Co-Construction des Connaissances

Fin 2023, le dispositif CO³ avait tenu un séminaire de capitalisation, pour tirer les enseignements de 5 années de soutien à la recherche participative. Durant ces 5 années, le programme a accompagné 44 projets partout en France et fait coopérer près de 500 associations et organisations

de la société civile, 300 laboratoires de recherches et 167 expert-es.

Malgré tout l'intérêt porté par les actrices et acteurs de la recherche participative pour ce dispositif et le bilan positif tiré par les organisations le portant (ADEME, Agropolis Fondation, Fondation Daniel et Nina Carasso, Fondation de France), il a été arrêté en 2024 (les derniers projets se termineront en 2026, après un dernier appel fermé en 2023). Certains bailleurs ont alors jugé que d'autres appels à projets pouvaient prendre le relais pour soutenir les projets de recherche participative, en externe comme celui de l'ANR et en interne. Au vu du recul de l'ANR et des difficultés particulières que peuvent rencontrer les collectifs de recherche participatif dans le cadre des appels « classiques » (temps court pour répondre, inadéquation des modalités de soutien aux acteurs associatifs, évaluation sur des critères inadéquats, etc.), il y a fort à regretter de la disparition du dispositif CO³.

En 2025, Sciences Citoyennes a finalisé sa collaboration avec CO³ par l'organisation d'un séminaire le 17 janvier avec les porteur-es de projet sélectionné-es dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt portant sur l'évaluation du dispositif CO³. Une synthèse de la journée a été élaborée afin de faciliter le rapprochement entre des équipes (CIRAD et Institut Catholique de Paris) qui ont mené leurs travaux d'évaluation en commun. Des premiers résultats devraient être connus courant 2026.

Partenariat avec le Conseil régional de Bretagne

Sciences Citoyennes mène une collaboration fructueuse avec le Conseil Régional Bretagne depuis 2022, afin d'accompagner le dispositif Recherche et Société et de faciliter le renouvellement des pratiques de recherche des actrices et acteurs académiques, associatifs et financeurs.

Après un premier marché en 2022-2024, SC a été lauréat d'un second appel, pour poursuivre les travaux communs pour les années 2024-2026. Il s'agit principalement de faciliter la préparation et l'animation de divers rendez-vous collectifs qui enrichissent les parcours de chaque collectif lauréat du dispositif. Se sont ainsi tenus en 2025 un webinaire dédié aux tiers-veilleurs (14 mars 2025) et un séminaire rassemblant l'ensemble des lauréats de l'appel à projets à Lorient le 2 juin 2025. Le séminaire a réuni 55 personnes, soit une représentation (porteuses, porteurs, partenaires et tiers-veilleur-ses) de 23 des 35 projets soutenus par la Région lors des campagnes 2021, 2022 et 2023 et 2024. 10 des 12 projets lauréats de la campagne 2024 étaient représentés. Ces événements favorisent la constitution d'une communauté régionale des actrices et acteurs de la recherche participative



Participant-es au séminaire annuel organisé par la région Bretagne, avec l'appui de Sciences Citoyennes, à destination des lauréats de l'appel à projet Recherche et société

Conseil régional Pays de la Loire

Nous l'avons déjà mentionné dans le rapport d'activité en 2024 mais rappelons ici que pour clôturer notre partenariat avec la Région Pays de la Loire, nous avons organisé un webinaire « Faire émerger un collectif de recherche participative ». L'objectif de ce webinaire, organisé le 10 janvier 2025, « était de partager des expériences, des pratiques, donner des clés et échanger autour de projets, pour in fine, favoriser le démarrage et le déploiement des recherches participatives. Trois binômes, composés de chercheurs et d'acteurs de la société civile, issus de 3 projets (OdySéYeu/OdySélles, SonoRezé et Reasols), ont partagé leurs expériences à cette occasion ».

L'intégralité du webinaire ainsi qu'un compte-rendu sont disponibles sur le [site de la Région Pays de la Loire](#).

Rappelons ici également qu'une des activités portées par l'association consistait à identifier des dispositifs existants ou ayant existé qui puissent inspirer la région dans la conception de son action publique en faveur des projets de recherche participative sur son territoire. Ce travail a abouti à la rédaction d'un [recueil composé de fiches courtes présentant 27 dispositifs](#).

Ce recueil n'avait aucune ambition d'exhaustivité mais il a été pensé pour rassembler dans un document unique une diversité de dispositifs qui rendent possibles ou qui peuvent outiller les pratiques de recherche participative. Si nous mentionnons ce travail, c'est parce que nous envisageons de le compléter au fil de l'eau.

Université Paris Nanterre

La convention qui lie l'Université Paris Nanterre (UPN) à Sciences Citoyennes prévoyait un accompagnement de la dynamique SAPS de l'université sur 3 actions en plus de la préfiguration de sa Boutique des Sciences mentionnée plus loin dans ce rapport : le développement du « Jeunes HUB », l'appui à la montée en compétences relative à la fonction de tiers-veilleur en matière d'accompagnement à la recherche participative et la contribution à l'évaluation de l'ensemble des actions menées par l'UPN dans le cadre du label SAPS.

Concernant le « Jeunes HUB », il s'agissait de renforcer les capacités de l'équipe SAPS de l'UPN pour créer un dialogue entre les jeunes du territoire, les enseignante-s-chercheur-s de l'UPN et les acteurs professionnels et politiques du territoire pour notamment permettre de familiariser les jeunes impliqués à la démarche scientifique, mettre en capacité les enseignant-e-s-chercheur-e-s impliqué-es de répondre aux critères du Hcéres concernant l'inscription de la science dans la société et accompagner la formulation co-construite de questions de recherche participative « sciences non faites ». La thématique choisie par le Jeunes HUB en 2025 et qui a fait l'objet de différentes rencontres (dont la journée du 29 avril) était « Habiter la ville par les jeunes ».

Sciences Citoyennes a également proposé un cycle court de formation (3 webinaires) à destination du personnel de l'UPN sur les enjeux de la recherche participative et la fonction de tiers-veilleuse.

Enfin, plutôt qu'une évaluation des activités SAPS de l'UPN, il a été privilégié de développer l'interconnaissance entre les équipes de l'UPN à travers notamment une journée d'étude (le 19 mai) permettant de présenter des tra-

vaux et des dynamiques de recherche participative portés par certaines unités de recherche.

Loire Val-Health

Sciences Citoyennes a participé à l'organisation d'une conférence et d'un atelier de recherche participative sur la santé mentale et les neurosciences à Tours les 13 et 15 novembre, dans le cadre du programme Loire Val-Health (porté par une alliance au niveau de la région Centre Val-de-Loire (université de Tours, celle d'Orléans, le CNRS, l'INRAe, l'INSERM, le CHRU de Tours et futur CHU d'Orléans). Cette première édition de La Croisée des Savoirs fera l'objet de la rédaction d'un livre blanc en 2026.

PLAIDER AUPRÈS DES INSTITUTIONS, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ACTEUR·RICES

Le 17 octobre 2025, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) organisait au Sénat un colloque intitulé « [L'engagement citoyen dans la science](#) ». Il s'agissait de faire un premier bilan des initiatives prises pour favoriser les interactions sciences société après l'adoption de la loi de programmation de recherche (LPR) en 2021 et de tracer des perspectives. Au milieu des satisfecits sur l'intérêt scientifique et social des projets soutenus, les perspectives ne semblent pas du tout réjouissantes pour les actrices et acteurs de la recherche participative.

Le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Philippe Baptiste, l'a annoncé : l'ANR réoriente le programme vers deux nouvelles priorités : l'appui aux politiques publiques et aux territoires et la lutte contre la désinformation (voir la [communication de l'ANR](#)). Quant aux appels à projets qui finançaient spécifiquement les sciences et recherches participatives, Claire Giry, présidente directrice générale de l'ANR, confirme que la période

budgétaire tendue n'a pas permis de les maintenir, mais assure que l'approche participative pourra être soutenue dans l'ensemble des appels à projets de l'Agence (voir la [prise de notes de la matinée du 17/10](#)). Si ce n'est pas un abandon, cela y ressemble furieusement !

Sans considérer que les appels à projets Science avec et pour la Société de l'ANR présentent toutes les garanties pour soutenir correctement les collectifs de recherche participative, il s'agit néanmoins d'un dispositif avec des critères d'évaluation adaptés. En reconnaissant la diversité des savoirs et l'importance d'une problématique scientifique élaborée conjointement, l'appel soutient des pratiques de recherche renouvelées, se produisant dans des collectifs qui doivent prendre le temps de se constituer, de construire un langage commun et permettent d'apporter des connaissances nouvelles en lien avec les intérêts et enjeux de chacun. De par ces spécificités, ces collectifs de recherche, en particulier les plus émergents d'entre eux, répondent généralement mal aux exigences « d'excellence » d'une science dite classique.

Si on ajoute à ce constat le fait que le monde associatif « [ne tient plus](#) » et ne prendra donc pas le risque de dédier du temps à la préparation de dossiers de financement soumis à des critères d'évaluation inadaptés, le tout participatif va finalement se transformer en rien participatif.

Face à cela, des membres de Sciences Citoyennes, du [Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés](#) (MSER) et de l'[ALLISS](#) se sont réunis à l'[Académie du Climat le 4 novembre 2025](#). À la question : faut-il prendre le risque de travailler sur les conditions qui rendraient possibles un réel soutien aux pratiques de recherches participatives au sein des appels de l'ANR, il a été répondu oui par la plupart des personnes présentes. Un groupe de travail s'est créé dans

ce sens, pour aboutir à une courte note reprenant des préconisations sur trois aspects :

- Comment accompagner les pratiques de recherche participative dans les appels à projets de l'ANR ?
- Comment soutenir les collectifs de recherche participative de façon pérenne ?
- Comment faire émerger des collectifs de recherche sur les territoires ?

Il s'agit de réfléchir collectivement aux façons de renouveler non seulement les pratiques de recherche mais aussi les pratiques des bailleur-es de la recherche, dont l'ANR. Il est nécessaire en particulier de se pencher sur le financement des partenaires associatifs, qui ne peuvent être soutenus partiellement (seulement 40 à 60% de leurs frais couverts dans les appels actuels) comme ce peut être le cas pour les partenaires de la société civile marchande.

L'objectif sera de partager la note avec le Ministère tutelle de l'ANR, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace début 2026.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS : FORMATIONS À LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Rencontres-Formations Recherches Participatives de l'INRAE

Afin de former leur personnel aux nouvelles compétences demandées par les pratiques de recherche participative, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) a expérimenté en 2025 un nouveau format de formations avec les « Rencontres-Formations Recherches Participatives ». Cette formation était ouverte à la fois au personnel INRAE et aux membres des associations participant à un projet de recherche co-porté par l'INRAE. Elle a alterné des moments en présentiel et des moments en ligne.

Sciences Citoyennes a participé activement au comité d'organisation, à la préparation des événements et à l'animation de certaines séquences.

Formation professionnelle continue « Recherche participative »

En 2025 s'est tenue la première formation professionnelle certifiante sur la recherche participative, mise sur pied grâce à la collaboration entre la chaire Économie Sociale et Solidaire créée par Jean-Louis Laville au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'association Sciences Citoyennes. Cette formation comprend 90 heures de cours, entre apports théoriques, pratiques et accompagnement à la réflexion personnelle. Elle a démarré le 23 janvier 2025 pour se clore le 12 septembre 2025. Les enseignements ont été suivis par 18 auditeur-ices, de profils très divers, puisque la moitié environ exercent leur activité au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'autre moitié travaille dans une association. Les thèmes abordés dans les notes validant la formation concernent majoritairement les pratiques de recherche participative dans le domaine de la santé, mais aussi sur les enjeux agricole et alimentaire, le socio-éducatif, la solidarité internationale, l'IA ou les espaces tiers. Deux personnes ont dû abandonner la formation au cours de l'année.

Sciences Citoyennes a assuré la co-programmation, la communication autour de la formation ainsi que la constitution de cette première promotion. Trois intervenant-es de l'association ont également animé certains des modules concernant les thèmes de prédilection de l'association : « Sciences et sociétés » et « Approches méthodologies de la recherche participative ».

Le bilan de l'ensemble de la formation fait apparaître un grand nombre d'apports recensés par les auditeur-ices,

en particulier concernant la remise en perspective théorique, la pluridisciplinarité des enseignements, le partage d'expériences et le processus de clarification générale sur les pratiques de recherche participative. Des améliorations doivent cependant être apportées, afin que l'ensemble des intervenant-es assurent une animation participative des cours et une recherche méthodologique plus avancée.

Les recommandations données par la première promotion vont bénéficier à la seconde promotion, qui s'est constituée au cours du deuxième semestre 2025, pour une nouvelle session qui démarrera le 9 mars 2026. La seconde promotion bénéficiera également des regards croisés avec les deux autres formations co-organisées par la chaire ESS, l'une avec l'association Hexopée (orientée Éducation populaire) et l'autre avec l'association Opale (orientée Culture). Les ponts entre ces formations devraient être plus nombreux en 2026, même si une soirée de rencontre entre les trois promotions avait déjà été organisée le 31 mars 2025.

Formation école doctorale

Avant de favoriser un passage à l'échelle de ces nouvelles pratiques de recherche et les étendre à un nombre supérieur d'actrices et d'acteurs, Sciences Citoyennes a répondu positivement à l'invitation du groupement de recherche (GDR) Labos 1point5 pour assurer la co-programmation de leur formation doctorale qui se tiendra en mars 2026. Cette formation, très suivie par les doctorant-es (près de 2000 auditrices et auditeurs en ligne) sera placée sous le signe des sciences citoyennes.

EXPÉRIMENTER ET ANALYSER LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Tiers-veilleur au sein du projet ColCopEA

Le projet ColCopEA a réuni durant deux années (2023-

2025) l'Institut Agro de Montpellier, le Muséum national d'Histoire naturelle, le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, les Résos them biodiversité et élevage de l'enseignement agricole et Sciences Citoyennes autour d'un projet : révéler le rôle essentiel des coléoptères coprophages dans la préservation de la biodiversité des sols. Le projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche, via l'appel SAPS, qui encourageait le recours à des tiers-veilleur-ses pour accompagner au mieux le collectif de recherche. C'est le rôle qu'a tenu Sciences Citoyennes durant les deux années de conventionnement.

Après avoir défini avec le collectif le rôle et les attributions attendus pour le tiers-veilleur, celui-ci a mené diverses observations au sein des rencontres du projet et différentes activités comme la cartographie des actrices et acteurs du projet, une série d'entretiens individuels à certain-es d'entre eux, un travail d'éclaircissement sur la définition de la recherche participative, une carte mentale pour faciliter l'auto-évaluation du projet, etc. Ce faisant, Sciences Citoyennes expérimente les postures d'accompagnement du tiers-veilleur, ce qui permet à l'association d'affiner ses recommandations, tout en facilitant le travail collectif au sein des équipes de recherche participative.

BOUTIQUES DES SCIENCES

DÉVELOPPEMENT DES BOUTIQUES DES SCIENCES FRANÇAISES

Comme ces dernières années, nous avons été fréquemment sollicités par des établissements souhaitant développer une Boutique des Sciences ou un dispositif similaire. La plupart du temps, nous les invitons à rejoindre le réseau francophone pour qu'ils puissent bénéficier des retours d'expérience des autres BdS. Nous avons cependant fait une exception avec le PPR Autonomie-vieillessement et handicap que nous avons

conseillé dans le cadre de leur étude de faisabilité d'un dispositif de soutien aux liens science-société : l'Agora de l'autonomie. Du fait de sa nature atypique (échelon national et angle thématique), nous allons étudier les modalités les plus adaptées pour connecter ce dispositif avec les Boutiques installées sur un territoire précis.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'Université Paris-Nanterre dont une des composantes est la préfiguration d'une Boutique des Sciences. Nous avons dans ce cadre organisé une journée d'études sur la recherche participative pour développer l'interconnaissance des équipes de recherche de l'université (19 mai) ainsi qu'un atelier-scénario avec des membres du personnel de l'université mais aussi de la mairie de Nanterre (15-16 octobre) suivi d'un atelier complémentaire pour finaliser un plan d'action à court terme (18 novembre) autour de la place de la BdS dans son environnement, sa gouvernance et ses modalités d'intervention, ainsi que sa communication. Une première version d'une charte de valeur a été également élaborée. Concernant ses modalités d'intervention, un webinaire sur l'accompagnement de l'émergence de questions de recherche a été programmé pour le 28 janvier 2026 avec les interventions de des BdS de Bruxelles, Lille, Lyon, Montpellier, de l'Atelier des jours à venir, de l'ANSES, d'ATD Quart-Monde et de Sciences Citoyennes (pour aborder le processus mis en place à Branféré, voir plus haut). Il a été convenu de poursuivre notre partenariat avec l'UPN pour aller au-delà de la préfiguration et accompagner également le lancement et les premiers pas de la BdS jusqu'à janvier 2027.

RÉSEAU FRANCOPHONE DES BOUTIQUES DES SCIENCES

L'année 2025 est exceptionnelle à plus d'un titre pour le réseau francophone, puisqu'en plus du soutien financier de l'Agence universitaire de la francophonie, nous avons

obtenu celui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Cela nous a permis de mobiliser des ressources pour contribuer (pro)activement à l'ensemble du programme de travail prévu cette année : coordination, structuration, développement d'un centre de ressources, mutualisation/échanges de pratiques, formation et communication.

Une stagiaire financée par la MSH SUD (Montpellier) a permis d'avancer concrètement sur la structuration avec pas moins de 14 chantiers dont 5 ont été mis en avant comme étant prioritaires : 1) mise en place d'un comité de pilotage permanent et inclusif mais fréquemment renouvelé avec une participation équitable Nord-Sud et ancien/nouveau. Il aura pour charge de proposer la stratégie, d'appuyer les groupes de travail et d'organiser la rédaction des bilans d'activité ; 2) la coordination et l'animation des réunions en plénière va être mieux répartie pour diminuer la charge de Sciences Citoyennes, un calendrier régulier et pérenne est mis en place ; 3) la mise en place de parrainages/jumelages entre BdS d'un même territoire et entre BdS anciennes et en projet va être étudiée ; 4) le lien avec d'autres réseaux internationaux et des alliances universitaires va être recherché. Quelques réseaux ont déjà été identifiés. ; 5) le financement via des appels Erasmus+ (renforcement de capacité, partenariat de coopération) est envisagé concrètement et avec le soutien de l'AUF. Ces perspectives ont provoqué l'arrivée de plusieurs nouveaux membres en fin d'année (3 en Haïti, 1 au Cameroun, 1 en Tunisie, 2 en côte d'Ivoire, 1 au Burkina Faso, 2 au Canada, 1 au Bénin...). Concernant le comité de pilotage, il a été décidé que Sciences Citoyennes y dispose d'une place permanente.

Au cours de l'année, nous avons aussi pu organiser des webinaires thématiques (« Construire des ponts entre

recherche, société et réseaux internationaux », le 7 avril, « Concepts et communication », le 28 avril, un webinaire sur la structuration du réseau le 15 juillet et un dernier webinaire sur des travaux entrepris à Lille et Grenoble), contribuer, en participant au comité de pilotage, à l'organisation de la conférence internationale CitSciHelvetia'25 sur le thème « Les sciences citoyennes en action. Collaborations entre la société civile et les milieux académiques » les 5 et 6 juin, organiser des missions de collègues du Sud dans des BdS du Nord (Tunis → Montpellier ; Port-au-Prince → Lyon et Bobo-Dioulasso → Lille) en novembre. Ce cycle s'est conclu avec la tenue d'un forum international à Lorient les 26 et 27 novembre, intitulé « Réseau francophone des boutiques des sciences - Deux jours pour présenter des interfaces facilitantes du dialogue "sciences-société" et imaginer leur développement » pour faire le bilan de nos activités de l'année et dessiner les perspectives des années à venir.

Il est par ailleurs prévu des collaborations avec le projet Erasmus+ Togetherness (voir plus loin).

Depuis le démarrage du projet Co//ectif, de nouveaux projets ou des projets renaissants de Boutiques des Sciences ont été initiés : Bordeaux, Le Havre, Rennes, Tours-Orléans, France (PPR autonomie), Saint-Etienne, Strasbourg pour la France, Liège pour la Belgique ainsi que dans plusieurs pays des suds (Haïti, Bénin, Cameroun, Tunisie, Maroc, Guinée, Burkina Faso). Le réseau a été sollicité pour renseigner et accompagner quelques-unes de ces initiatives, lesquelles ont depuis rejoint le réseau. Le réseau francophone est devenu un modèle pour le réseau international (Living Knowledge) dont plusieurs de ses membres cherchent à également à développer un sous-réseau linguistique.

En fin d'année 2025 a été convenu le co-portage avec

l'AUF de dossiers de candidature pour les appels Erasmus+ Partenariat de coopération 2026 et Renforcement de capacité 2027.

Le consortium mis en place pour l'appel Erasmus+ Partenariat de coopération 2026 comporte 4 partenaires français (BdS de Lyon, Montpellier, Nanterre et projet naissant à Perpignan) et 2 belges (BdS de Bruxelles et projet naissant à Liège), toutes membres du réseau francophone, ainsi qu'une université italienne (Sassari) membre du réseau international des Boutiques des Sciences. Il est coordonné par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) avec le soutien de Sciences Citoyennes.

Le consortium formé pour l'appel Erasmus+ Renforcement de capacité envisagé en 2027 comporte déjà un grand nombre de partenaires universitaires (4 en Haïti, 2 au Cameroun, 2 en Tunisie, 2 au Bénin, 2 au Burkina Faso, 1 en Belgique et au moins 3 en France) encore une fois avec le soutien de Sciences Citoyennes et de l'AUF.

Un autre consortium formé par des partenaires marocains (le MESRI et les 12 universités marocaines) a été constitué pour répondre à l'appel Erasmus+ Renforcement de capacité en 2027 mais sur une autre région (sud-méditerranée). Sciences Citoyennes a été sollicitée pour l'accompagner pour notamment y déployer les concepts de Boutiques des Sciences (en lien avec le réseau francophone) et de recherche participative. Le réseau des vice-présidents sciences et société français, organisé maintenant en association, a accepté notre invitation à rejoindre ce consortium pour y développer un échange de pratiques sur ces thématiques avec leurs collègues marocains.

Mais même si le premier projet est financé en 2026, il ne pourra démarrer avant le mois d'octobre. Une période de presque 10 mois s'écoulera donc sans soutien financier ce

qui risque de briser la dynamique collective créée depuis 2024. La poursuite du soutien financier du MESR en 2026 apparaît donc cruciale. Une réunion avec le MESR en février 2026 nous permet d'être optimiste à ce sujet.

Le réseau francophone des Boutiques des Sciences (BdS) compte désormais 105 membres provenant de 53 organisations réparties dans 18 pays (60 membres et 25 organisations en France). 17 BdS sont en activité (7) ou en développement (10) sur le territoire français.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES BOUTIQUES DES SCIENCES – LIVING KNOWLEDGE

La 11^e conférence internationale Living Knowledge (LK11) se tiendra à Gdansk du 8 au 10 juillet 2026. Le thème choisi cette année par le comité de pilotage, dont nous faisons partie, est « Recherche et solidarité ».

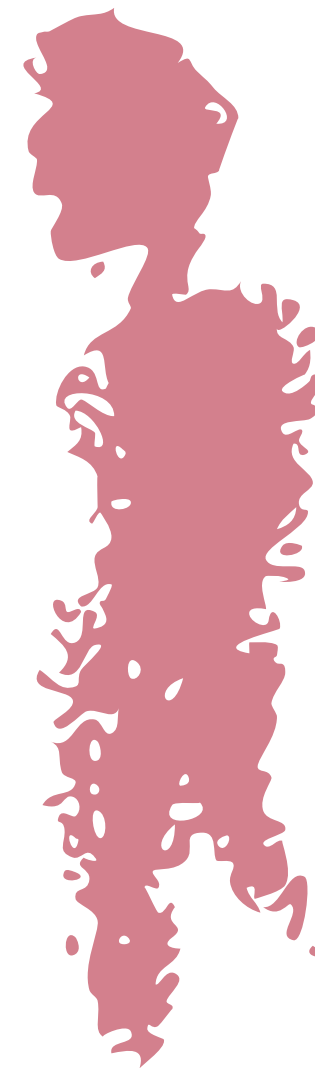
Sciences Citoyennes y proposera un atelier pour présenter et discuter du projet Erasmus+ Togetherness, ainsi qu'un atelier avec nos partenaires du réseau international pour échanger sur les enjeux, les outils, les moyens, les questionnements des réseaux linguistiques (comme le réseau francophone) ou nationaux.

PROJET ERASMUS+ TOGETHERNESS

« TOGETHERNESS » : c'est l'acronyme d'un nouveau projet lancé en 2025, dans lequel Sciences Citoyennes est partenaire. Financé par l'Union Européenne dans le cadre d'un programme de recherche Erasmus+ (KA220-HED - Cooperation partnerships in higher education), ce projet a démarré en octobre 2025 et se finira en septembre 2028. Sciences Citoyennes y est partenaire aux côtés de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), l'Università degli Studi di Sassari, Sardaigne (UNISS), et la Technological University Dublin (TUD). Le lancement du projet a eu lieu du 21 au

23 octobre 2025 à Bruxelles ; évènement auquel deux salarié-es de Sciences Citoyennes étaient présent-es, l'ULB, UNISS - et notre partenaire de TUD à distance.

Le projet est coordonné par l'ULB (Work Package 1). Trois expérimentations de recherche participative seront menées à Bruxelles, Sassari et Dublin, par nos trois partenaires. Ces expérimentations auront pour point commun de mobiliser et construire une large communauté d'acteurs et d'actrices, qu'ils et elles soient issu-es de disciplines différentes, qu'ils et elles soient présent-es dans ou en-dehors des murs des universités (Work Package 2). Pour accompagner cette communauté d'acteurs, tout un ensemble d'outils et de formations en ligne sera créé et mis en place dans le cadre du projet (Work Package 3). Nous travaillerons également à la diffusion, au-delà du cadre de ce projet, des principes et méthodes de recherche participative en proposant des pistes d'institutionnalisation à moyen voire long terme (Work Package 4), via des échanges mutuels avec le réseau international des Boutiques des Sciences Living Knowledge et la [déclinaison francophone de ce réseau international](#), notamment (Work Package 5). Sciences Citoyennes sera particulièrement engagé dans ce dernier volet, en organisant ce dialogue permanent avec des expert-es extérieur-es au projet. Notre première tâche relative à ce Work Package 5 a d'ailleurs consisté à organiser deux focus groups et trois interviews avec des expert-es du réseau Living Knowledge, pour solliciter leur regard critique sur les hypothèses de départ de notre projet. La fin d'année 2025 a ainsi été rythmée par l'organisation de ces évènements en ligne, et par des réunions mensuelles de coordination du consortium, qui continueront à se répliquer tous les mois jusqu'en 2028.





SE MOBILISER AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

SCIENCES-SOCIÉTÉS-DÉMOCRATIE

AUTORITARISME

SYNDÉMIE

MOUVEMENT POUR DES SAVOIRS ENGAGÉS ET RELIÉS (MSER)

SCIENCES-SOCIÉTÉS-DÉMOCRATIE

Dans le cadre du programme Sciences-Sociétés-Démocratie, en 2025, nous avons poursuivi le déploiement du volet Expertise et décision publique. Après la phase de recueil de données qui avait comporté une série d'entretiens réalisés en 2023 et 2024 suivi de l'organisation d'un cycle de webinaires à l'automne 2024, nous sommes passés à une phase d'analyses et d'élaboration de recommandations.

Dans un premier temps, avec les membres du Living Lab « l'esprit des sciences » porté par la Fondation Charpak et l'association KAP et dont nous sommes partie prenante, nous avons organisé un atelier-scénario sur le thème « Controverses scientifiques et participation citoyenne dans la décision publique. Comment s'organiser au niveau territorial lorsqu'une décision nationale ou internationale s'impose sur un territoire ? L'exemple des Jeux Olympiques de 2030 ». Cet atelier visait d'une part à présenter une méthodologie collaborative à nos partenaires tout en permettant de travailler un cas concret. Il s'agissait d'accompagner les membres du Living Lab dans l'élaboration d'un plan d'action lié à la gestion participative de controverses scientifiques au niveau territorial en abordant un cas où les marges de manœuvre sont plus que limitées.

La deuxième et dernière phase de ce volet consiste en l'élaboration d'un guide à destination des collectivités territoriales (élu-es et services) qui souhaitent animer des dispositifs de co-construction de l'action publique sur leur territoire. Ce guide constitué de fiches pratiques pourra également être un outil pour des acteur-rices d'un territoire qui voudrait suggérer des bonnes pratiques à mobiliser lors de la tenue de ce type de dispositif délibératif. Le

guide était encore en cours de finalisation, plus précisément en relecture au moment de la rédaction du rapport d'activité.

AUTORITARISMES

Un des enjeux du groupe de travail Autoritarismes de l'association est de trouver un soutien financier programmatique à même de répondre aux missions validées lors de l'Assemblée générale 2024 (travaux de recherche participative pour développer nos connaissances sur les mécanismes de montée des autoritarismes et développement d'activités inter-organisations pour y remédier). Dans ce but, nous avons été partie prenante d'un projet européen très prometteur en réponse à l'appel Horizon Europe HORIZON-CL2-2025-01-DEMOCRACY-07-The autocratic appeal: nature, drivers and strategies. Malheureusement, notre projet n'a pas été sélectionné.

Nous avons également identifié un autre appel à projet de la Commission européenne sur la ligne de financement CERV, mais l'agenda était le même que pour le précédent projet et il n'était pas possible de mener les deux dépôts de front.

SYNDÉMIE

L'activité du GT Syndémie s'est concentrée sur un soutien au projet CONCISE au sein duquel plusieurs membres de Sciences Citoyennes prennent part. Le projet «Expérimentation d'un Conseil Citoyen en crises sanitaires et environnementale » sur les risques vectoriels liés aux moustiques et leur prévention/gestion à l'échelle de la métropole montpelliéraine a été accepté et financé en février 2024 par la Maison des Sciences et des Humanités

SUD, par le Défi clé RIVOC et par l'UMR SENS. La question centrale du projet se résume ainsi : peut-on se doter, en amont d'une crise sanitaire, d'outils de préparation / outils de prévention suffisamment partagés et connus par les citoyen·nes pour être rapidement mobilisables ; ceci pour compléter la « gestion descendante » qui avait caractérisé le Covid. L'idée est donc de tester un dispositif de conseil citoyen inspiré des conventions citoyennes (dispositif d'ampleur nationale) mais adapté à des collectivités territoriales, ici trois municipalités de taille modeste de la Métropole montpelliéraine, en contexte d'expansion du moustique tigre et des risques sanitaires liés. Pour cela il fallait entre autres, constituer un panel citoyen, identifier une instance organisatrice du conseil citoyen ayant une reconnaissance institutionnelle locale, identifier des expert-es (scientifiques et professionnel·les) puis les solliciter, pour former ou informer les citoyen·nes, ces derniers étant chargé·es ensuite de rédiger des avis éclairés, à destination de leurs élu·es ou d'autres acteur-rices.

La perspective de tester un conseil citoyen dans une période de crise ou un contexte de risques vectoriels avérés, était particulièrement pertinente puisque la présence des moustiques porteurs de maladies vectorielles (dengue et chikungunya) est attestée sur la région de Montpellier depuis quelques années. L'enjeu est à la fois local, comme le montrent les premières opérations de démoustication visant des quartiers ou rues dans certaines communes de la Métropole, mais l'enjeu est aussi mondial : ainsi en 2024, l'OMS a recensé plus de 14,6 millions de cas de dengue et a lancé une alerte mondiale le 22 juillet 2025 qui n'a pas échappé aux citoyen·nes que nous avons mobilisé·es pour former le conseil citoyen du projet CONCISE. Enfin, ce projet présentait un autre intérêt pour l'Agglomération de Montpellier qui a rappelé à plusieurs reprises sa

volonté de développer la participation citoyenne aux décisions politiques, sous des formes diverses – conseil municipal des enfants, conseil des étrangers, conseil de développement (CODEV) – par exemple, mais aussi de soutenir des recherches concernant les zoonoses, ou encore l'écologie de la santé et la problématique « one health ». La Métropole (à travers la participation de certain-es coordinateur-ices du projet aux réflexions du GT Écologie et Santé), nous a orientés rapidement vers la mairie de Prades le Lez, familière en matière d'innovations de consultations citoyennes ; et de là vers les mairies « alliées » de Villeneuve les Maguelone et de Murviels les Montpellier. Trois femmes maires gèrent ces trois communes avec une ambition partagée de promouvoir la démocratie délibérative à l'échelle territoriale. Elles ont toutes les trois accepté de prendre en compte les avis des citoyen-nés à l'issue de leur formation et de leurs réflexions, dans leurs politiques, missions et instances municipales. L'échelon local d'un mandat donné aux citoyen-nés donne à ces dernier-es une confiance et une garantie qu'ils pourront « se concrétiser » une suite du conseil citoyen, dans cette proximité sociale et territoriale.

La consigne donnée aux citoyen-nés pour les aider à élaborer l'avis citoyen est une question discutée et validée avec les trois maires et le COPIL, avec la garante et la facilitatrice. Elle a pris la forme suivante : « en tant que citoyen-ne, aux vues de ce que l'on a compris des éclairages des expert-es et de nos échanges, quelles sont nos recommandations sur les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics pour prévenir les risques de santé liés aux moustiques tigres et gérer la crise quand il y a une épidémie. De manière plus précise il était demandé aux citoyen-nés de prendre en compte dans leurs avis les rôles et différents niveaux de décisions : de la commune, des citoyen-nés (dans leur

diversité) de la métropole et de l'ARS (État).

Que faut-il retenir des recommandations et avis citoyens ? Les panélistes ont bien intégré la situation de crise sanitaire comme inéluctable et devant être pensée dès maintenant. Ils ont donc raisonné sur un temps long en répartissant leurs recommandations en trois groupes : avant, pendant et après la crise. Le « avant » satisfait au principe de préparation, ou de prévention ; le « pendant » est peut-être moins convaincu et convaincant, plus difficile à penser sans doute ; le « après » est un point inattendu mais pertinent sur la nécessité selon les citoyen-nés de prévoir un bilan collectif de la gestion de la crise une fois qu'elle est passée. Ils se sont donc plutôt centrés sur la prévention d'une crise sanitaire que sur sa gestion. La création d'une Réserve citoyenne (RC) est l'une des recommandations les plus importantes : elle renvoie à la connaissance positive qu'en ont certain-es, à la capacité de réactivité et aux marges de manœuvre des citoyen-nés, en accord avec les élu-es, dans ce type de dispositif, à l'absence de ce dispositif dans la plupart des communes. Idéalement, pour les citoyen-nés du projet, une RC intégrant des citoyen-nés du panel, formé-es par le projet CONCISE, aurait pour fonction d'informer, d'alerter et surtout de servir d'intermédiaire de confiance entre démoustiqueurs et habitant-es. Il est souhaité que la réserve puisse aussi s'appuyer sur des employé-es municipaux-ales formé-es à leur tour. Cette réserve citoyenne pourrait servir enfin de tiers de confiance en cas de vaccination obligatoire. Cette recommandation d'une RC intégrant des citoyen-nés compétent-es sur ce type de crise, a été prise très au sérieux par l'une des 3 maires qui a proposé d'intégrer l'une des citoyennes formées du panel dans la future RC ou réserve citoyenne communale de sécurité civile qu'elle voudrait créer après les élections municipales. Les discussions préalables et les avis citoyens

du projet CONCISE formalisés révèlent aussi un souci relatif à la recherche scientifique. Il est ainsi recommandé aux élu-es et aux associations de « faire pression sur les pouvoirs publics afin d'encourager et financer la recherche sur les risques sanitaires liés aux moustiques », de contrôler « rigoureusement la recherche privée » et de « communiquer au public sur les résultats ». Après une crise, le conseil citoyen émet le vœu de faire établir un bilan à un « comité national » qui agirait avec des représentant-es des réserves citoyennes. Si la présence des réserves citoyennes dans ce comité paraît intéressante, l'idée même de « comité national » est cependant imprécise. Elle reste à imaginer en reprenant d'autres expériences liées à l'après COVID par exemple (différentes commissions d'enquêtes et de bilans comprenant des chercheur-es). Les 3 mairies ont accepté de recueillir les avis citoyens puis de réfléchir avec eux-elles les dispositifs institutionnels dans lesquels les intégrer pour qu'ils contribuent à la prise de décision, soit au sein de chaque commune soit à l'échelle de la Métropole de Montpellier. Leur présence a aussi permis de clarifier l'étendue et les limites de leurs pouvoirs, en dehors des crises et en période de crise. Elles ont aussi souligné que la perspective électorale les empêchait de traduire dès la fin du projet, certaines recommandations en actes concrets, laissant ainsi une incertitude sur ce que deviendront les avis des citoyens, dans ces 3 mairies au moins, après les élections municipales prévues en mars 2026. Les coordinateur-ices du projet prévoient de revoir les maires des 3 communes ou leurs remplaçant-es, après les élections pour tenter de suivre le devenir des avis citoyens et celui d'une perspective de gestion démocratique et délibérative des crises sanitaires et environnementales à l'échelon local.

Les synthèses sont disponibles sur le [site de la MSH-SUD](#).

MOUVEMENT POUR DES SAVOIRS ENGAGÉS ET RELIÉS (MSER)

Après les riches échanges permis fin 2024 par la tenue des Journées Exceptionnelles des Savoirs Engagés et Reliés, le MSER a profité du gîte de Villarceaux mis à disposition par la Fondation pour le Progrès Humain pour faire un bilan d'étape en mars 2025.

Lors de ces travaux, les représentant·es de différentes organisations du MSER (Écopolien, ESS'quiSS, Ping, Réseau Semences Paysannes, La Myne, Klask, Scientifiques en Rebellion, Ingénieur·es sans Frontières, Sciences Citoyennes) ont partagé leur constant commun d'un contexte politique inquiétant et caractérisé par la montée des régimes autoritaires. Chacun·e a pu se retrouver dans la sensation d'urgence face à la destruction potentielle des structures démocratiques traditionnelles. Ainsi, le futur possible ensemble lors de ces rencontres pourrait se dessiner sur un mode de clandestinité, pour préserver des formes de démocratie et d'autonomie communautaire. La réflexion s'est également portée sur l'importance de la préservation des savoirs autonomes, pragmatiques et quotidiens en tant qu'actes de résistance politique et culturelle, tout en soulignant les nombreux problèmes actuels dans la production de savoirs académiques, avec des atteintes à l'intégrité scientifique, des revues prédatrices et la manipulation politique des connaissances scientifiques.

Face à ces sombres perspectives, le MSER s'est donné comme objectif principal de mener la résistance comme un acte jubilatoire et communautaire, en insistant sur le besoin de prendre plaisir dans l'action militante, vécue comme une expérience positive et collective.

Plus concrètement, ces journées ont donné lieu à l'entrée au sein du MSER de nouveaux membres (ESS'quiSS,

Réseau Semences Paysannes), l'identification de nouveaux membres souhaités et à un « slogan » : être 1 000 aux JESER3 et 3 dans 1 000 événements !

Les plénières mensuelles du MSER permettent d'affiner la mise en œuvre de ces objectifs. La présence du MSER à différents événements (colloque FutureEarth, Colloque InterAtécopol, festival Les Résistantes...) est une manière de faire mieux connaître le mouvement et ses membres, afin « d'accueillir les dissonants » souhaitant légitimer des savoirs alternatifs. Enfin, suite à ce point d'étape, le site du MSER a été transformé pour adopter le format YesWiki, plus adapté à une animation contributive des contenus et en particulier la centralisation sur un agenda partagé des différents événements des membres du MSER et d'événements proches. L'outil Signal est également largement utilisé pour faciliter une communication rapide au sein du MSER.

Une grande partie du séminaire a été par ailleurs consacrée à l'organisation du projet OSER (Observatoire des Savoirs Engagés et Reliés), projet retenu par l'appel à projets Études et Expérimentations du Fonds de Développement de la Vie Associative. OSER vise à favoriser la rencontre entre le monde associatif et le monde de la recherche, ainsi que l'émergence de nouvelles modalités de production et transmission des savoirs utiles dans le contexte de crises globales. L'objectif principal du projet OSER est de faire émerger et reconnaître les savoirs engagés et reliés, existants ou à venir. Pour cela, OSER se donne pour objectif :

- d'expérimenter différentes formes de croisement des savoirs, via des rencontres entre le secteur associatif et le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- d'analyser les conditions d'émergence et de diffusion de savoirs engagés et reliés issus de ces rencontres, pour

documenter ce qui favorise les coopérations durables ;

- de capitaliser et de partager ces expériences et analyses au sein d'un Observatoire des savoirs engagés et reliés (OSER), visant à améliorer la reconnaissance et la valorisation de ces savoirs.

Se sont ainsi tenues en 2025 deux journées :

- OSER Bordeaux, le 24 août 2025, sur le thème Sciences & Autoritarisme
- OSER Nantes (EXTRhackT), le 12 novembre 2025, pour un croisement des savoirs sur les enjeux de l'extractivisme numérique

D'autres rencontres sont prévues en 2026. Nous espérons créer, par ces événements sur un format très participatif, la rencontre nécessaire pour de fructueuses initiatives entre le monde associatif et le monde académique.

En parallèle de ces rencontres a été créée au sein de ce projet un LaboCom1, espace d'une recherche commune sur les conditions d'émergence des sciences non faites. Un travail de thèse démarrera officiellement sur ce thème début 2026.





INFORMER ET CONVAINCRE

SITES WEB

RÉSEAUX SOCIAUX

TUTORIELS ET MODÈLES

SITES WEB

Voici la liste des sites web développés et maintenus par Sciences Citoyennes :

- Le site principal, site vitrine de l'association
<https://sciencescitoyennes.org>

Après des atermoiements et au vu des difficultés que nous avons rencontrées pour le développement en interne d'un nouveau site, nous avons décidé, comme ce fut le cas pour le site actuel, de faire appel à un prestataire extérieur (non identifié à ce jour). Ce dernier sera en charge de traduire les doléances « architecturales » que nous avons élaborées au fil du temps.

- Le site du projet Horizon-Terre
<https://horizon-terre.org>
- Le site pour le plaidoyer sur les Conventions citoyennes
<https://pourdesconventionscitoyennes.org>
- Le site du programme Sciences-Sociétés-Démocratie
<https://sciences-societes-democratie.org>
- Le site du réseau francophone des Boutiques des Sciences
<https://boutiquedessciences.net>

RÉSEAUX SOCIAUX

Voici la liste et les liens vers les différents réseaux sociaux de Sciences Citoyennes :

- Mastodon
<https://paille.fr/@sciencescitoyennes>
- YouTube
<https://www.youtube.com/c/SciencesCitoyennes>
- Bluesky
<https://bsky.app/profile/sciencescitoyennes.bsky.social>

- LinkedIn
<https://www.linkedin.com/company/sciencescitoyennes>
- Instagram
<https://www.instagram.com/sciencescitoyennes>
- Facebook
<https://www.facebook.com/sciencescitoyennes>

Grâce notamment aux initiatives de nos plus jeunes collègues, nous avons expérimenté des formats vidéos courts pour aborder la question des Conventions citoyennes mais aussi pour rendre compte de notre participation à des événements (la COP4 étudiante en particulier). Nous vous invitons à les regarder sur nos réseaux sociaux et à nous donner votre avis sur ces propositions « éloignées de nos standards ».

Nous avons aussi fait le choix en 2025 de valoriser des productions ou des expériences antérieures pour maintenir un niveau de présence suffisant et nous garantir une plus grande visibilité.

Les réseaux sociaux sont un moyen simple et rapide de mettre en lumière les actions et les productions de notre association. Aussi nous invitons nos adhérent·es et nos sympathisant·es à les relayer afin d'atteindre des publics auxquels nous n'avons pas facilement accès.

Même s'il est toujours difficile de quantifier la portée de notre présence sur les réseaux sociaux, voici quelques indicateurs significatifs à notre sens. Le plus emblématique est certainement LinkedIn où nous avons gagné plus de 700 abonné·es pour nous approcher désormais des 2500. Sur Facebook, notre nombre d'abonné·es a continué à augmenter et nous franchirons prochainement la barre des 3800 abonnements. Enfin notre nombre de followers a augmenté d'un quart sur Instagram pour atteindre 600 abonné·es. Ces

chiffres sont à l'image de l'évolution des usages des réseaux sociaux et des publics qui sont les nôtres. Il est à noter que le nombre de personnes qui nous suivent sur les réseaux Bluesky et Mastodon reste limité.

TUTORIELS ET MODÈLES

Au fil du temps, nous avons produit des tutoriels pour permettre aux nouveaux-nouvelles membres de l'équipe de pouvoir appréhender les outils informatiques en particulier. Cette année, en plus de la mutualisation de nos modèles de présentations (pour être prêt·e à répondre rapidement à une demande d'intervention), deux tutoriels ont été produits : l'un pour rédiger un article relatif à un événement auquel nous avons participé, l'autre sur la bonne tenue d'un stand (matériel à emmener, outils informatiques à utiliser, productions à imprimer et à valoriser...). Aussi, si vous souhaitez participer à un événement où vous seriez en mesure de représenter notre association, vous pourrez contacter l'équipe salariée pour valoriser votre participation.

DÉBATS « ADHÉRENT·ES »

En plus des webinaires et des formations, Sciences Citoyennes a organisé deux débats que vous pouvez retrouver sur notre chaîne YouTube : [Sciences, liens d'intérêt et désinformation : le cas d'école « Octobre rose »](#) et [Sciences, crises environnementales et extrême droite](#) (suite à l'Assemblée générale 2025). Rassemblant une centaine de participant·es, ces débats sont l'occasion d'approfondir certaines positions de l'association.



ANIMER L'ASSOCIATION

ADHÉRENT·ES ET DONATEUR·ICES

ÉQUIPE SALARIÉE

ADHÉRENT·ES ET DONATEUR·ICES

En automne 2025, Sciences Citoyennes a organisé deux journées de réflexion stratégique et a passé en revue l'ensemble de ses actions à l'aune des forces militantes en présence, de la surface d'influence, de la clarté des objectifs et du co-financement éventuel. Sans remise en cause drastique des orientations précédentes, ces réflexions ont permis de doser les efforts à entreprendre et ont donné lieu à deux inflexions : l'une concerne le besoin de faciliter le travail autonome des adhérent·es de l'association, l'autre consiste en la création d'un nouveau groupe de travail travaillant sur l'imprévisibilité de l'ampleur et des conséquences du changement climatique. La première inflexion a d'ores et déjà permis le démarrage de nouveaux travaux, en particulier sur la question de l'intelligence artificielle ou du sur-diagnostic médical et divers mécanismes devraient permettre de poursuivre cet élan en 2026. Nous avons par ailleurs convenu d'un partenariat avec les coordinateurs canadiens du projet international de recherche Législation, innovation et société (Lexis) dans lequel notre participation sera assurée par deux bénévoles localisés au Québec, en lien avec le groupe de travail sur les Conventions citoyennes.

Ainsi, malgré la sinistreuse ambiante, la dynamique associative de Sciences Citoyennes se poursuit en s'adaptant. En 2025, les critères d'entrée au Conseil d'administration (CA) ont été assouplis, afin de faciliter le renouvellement des forces et permettre que le CA reste un lieu à la fois de formation et de décision pour ses 25 membres. A également été mis sur pied en 2025 un webinaire d'accueil pour ces nouveaux administrateur·ices.

ÉQUIPE SALARIÉE

Comme en 2024, l'année 2025 a été impactée par des difficultés rencontrées au sein de l'équipe salariée, difficultés surmontées grâce, entre autres, à la cohésion des membres du bureau de l'association. La composition de l'équipe a connu en 2025 de nombreuses fluctuations, avec le départ d'un salarié en CDI (Cyril Fiorini en mai), de deux salarié·es en contrat court (Agathe Barbot en août et Alexandre Baubec en décembre), un arrêt-maladie prolongé et l'arrivée d'une salariée en CDD (Julie Plouhinec en octobre).

Grâce à la multiplication des sources diverses de financement, l'année 2025 devrait se clore à l'équilibre, avec une répartition plus homogène des ressources (1/5 provenant de prestations, 2/5 provenant de subventions publiques, 2/5 provenant de subventions privées). Devant les incertitudes sur les années à venir, l'association a opté pour la limitation du nombre de salarié·s en CDI (3).

Avec 4 salarié·es, la taille de l'équipe est réduite depuis 2024, avec le départ non remplacé d'une personne chargée du suivi administratif et financier. Cette absence a été partiellement compensée en 2025 par la contractualisation avec Damien Fery, qui assure une activité d'assistance administrative très précieuse pour l'association.

Enfin, l'association bénéficie également depuis 2018 d'un agrément lui permettant d'accueillir en son sein des volontaires en mission de service civique. Depuis 2020, 12 jeunes femmes et hommes ont réalisé une mission de soutien à nos activités et nous remercions particulièrement chaleureusement Victor Aubriet et Antoine Hamiche qui nous ont accompagné de mai à décembre 2025. Victor et Antoine, tout comme leurs prédécesseur·ices, ont par ail-

leurs été lauréat de l'Institut de l'Engagement. Enfin, à la dernière minute, nous avons également pu contractualiser avec Anna Lewicki qui a démarré sa mission le 31 décembre 2025.

HOMMAGE À ARNAUD APOTEKER



Dans ce rapport d'activité, Sciences Citoyennes souhaite également rendre un hommage appuyé à Arnaud Apoteker, qui a été membre du conseil d'administration pendant près de 10 ans. En rejoignant Sciences Citoyennes, Arnaud avait su faire profiter l'association de sa remarquable expertise sur les thèmes de la manipulation du vivant et de la santé environnementale.

Fort d'un parcours associatif et militant dense et riche, il a été un remarquable facilitateur entre les associations œuvrant dans ces domaines, et nous avons pu bénéficier de nombreuses reprises de sa capacité à mettre de l'huile dans les rouages du monde associatif, comme il a représenté notre association au sein du bureau de la Maison des Lanceurs d'Alertes et du réseau européen (ENSSER, European Network of Scientists for Social and Environmental Responsibility).

Au delà de son expertise scientifique, nous voulons nous rappeler ici des qualités humaines d'Arnaud qui nous manqueront, en premier lieu desquels cette forme de gaité et d'espièglerie qu'il portait et savait communiquer autour de lui.



SCIENCES CITOYENNES

38 rue Saint Sabin
75011 Paris - France
tél. +33 (0)1 4314 7365
<https://sciencescitoyennes.org>
contact@sciencescitoyennes.org